

AVIS PUBLIC

CALENDRIERS DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné, conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal*, par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que le calendrier des séances ordinaires du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté du Granit a été modifié pour certaines séances des mois de mai à décembre de l'année 2020 :

[L'arrêté # 2020-004 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du 15 mars 2020](#) permet de tenir les séances à huis clos et y siéger via tout moyen de communication. Les séances ayant lieu au moment où cette mesure sera en effective auront donc lieu à huis clos, et à compter de 13 h 30.


Une fois les mesures de la pandémie de la Covid-19 levées, les séances ordinaires du comité administratif de la MRC du Granit auront lieu, si nécessaire, à la salle de conférence (Sommet étoilé) de la MRC du Granit au 5600 rue Frontenac, Lac-Mégantic à compter de 15 h 30 aux dates suivantes :

11 mai 2020
6 juillet 2020
9 septembre 2020
16 novembre 2020

8 juin 2020
10 août 2020
14 octobre 2020
7 décembre 2020

Des séances du comité administratif de la MRC du Granit pourraient également être tenues à compter de 18 h 30 lors des séances régulières du conseil des maires.

Donné à Lac-Mégantic, ce 24 avril 2020.



Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière